

Code d'article	196.03
Description	NAPPES PLIAGE M
Catalogue	HOS 43
Date de modification	07/01/2024 22:03:19



Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	100x100 CM
Taille pliée	25x50 CM
Matériel	CELLULOSE
Couleur	BLEU MARINE
Grammage	48 G/M2
Poids net d'une unité (g)	51,50

Codes

Intrastat	48183000
ITF14	18420499196036
EAN13	8420499196039

Colisage

Paquet	Unités / paquet	20
	Dimensions paquet (cm)	26,00 x 50,00 x 2,50
	Poids paquet (kg)	1,07
	Volume paquet (m ³)	0,0032500



Carton	Unités / carton	200
	Paquets /carton	10
	Dimensions carton (cm)	30,00 x 55,00 x 30,00
	Poids carton (kg)	10,70
	Volume carton (m ³)	0,0495000



Palette	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	16
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 4
	Poids (kg)	195,20
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Cash & Carry Encre compostable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.